

## INFORMATIONS RELATIVES A LA COMMUNICATION D'UN DOSSIER MEDICAL D'HOSPITALISATION

Le dossier médical d'un patient est composé de documents issus des séjours hospitaliers à la clinique Charcot. Pour toute demande de documents issus des consultations, merci de vous adresser directement au secrétariat du praticien concerné.

Pour effectuer votre demande de dossier d'hospitalisation, merci de bien vouloir nous retourner obligatoirement le formulaire au verso, complété et signé, soit par courrier à l'adresse suivante : Mme GONIN, Clinique Charcot, 51-53 rue du commandant Charcot 69110 Sainte Foy les Lyon, soit par mail : <a href="mailto:secretariat@clinique-charcot.fr">secretariat@clinique-charcot.fr</a>

Toute demande de dossier doit impérativement être accompagnée des <u>pièces justificatives</u> nécessaires au traitement de celle-ci, à savoir :

Le demandeur est :	Pièce(s) justificative(s) obligatoire(s)
Patient (majeur)	Copie de votre pièce d'identité (carte
	d'identité ou passeport)
Ayant-droit *	<ul> <li>Copie de votre pièce d'identité</li> </ul>
	<ul> <li>Copie d'un document légal prouvant</li> </ul>
	votre qualité d'ayant droit (acte
	notarié, certificat d'hérédité, livret de
	famille)
	<ul> <li>Copie de l'acte de décès</li> </ul>
Tuteur	<ul> <li>Copie de votre pièce d'identité</li> </ul>
	<ul> <li>Copie du jugement de mise sous</li> </ul>
	tutelle
Représentant légal (pour un patient	<ul> <li>Copie de votre pièce d'identité</li> </ul>
mineur)	<ul> <li>Copie du livret de famille</li> </ul>

<sup>\*</sup> ayant-droit : successeur légal du défunt (héritier, conjoint, légataire universel)

Conformément à l'article L1110-4 du Code de la Santé Publique, seules sont communiquées aux ayants-droit les informations nécessaires pour répondre à l'objet de leur demande. Ces dispositions n'instaurent donc qu'un droit d'accès limité à celles-ci, et non à l'entier dossier médical. Il appartient à l'équipe médicale d'apprécier si un élément du dossier se rattache à l'objectif invoqué. Cette demande est recevable uniquement pour :

- Connaitre les causes du décès
- Défendre la mémoire du défunt
- Faire valoir ses propres droits

NB: les informations contenues dans le dossier médical d'un patient sont strictement personnelles et confidentielles. Toute tentative pour essayer d'obtenir des informations en dehors des cas mentionnés ci-dessus vous expose à des poursuites (un an d'emprisonnement et 15 000€ d'amende). Par ailleurs, le dossier peut contenir des informations concernant des tiers, ou recueillies auprès de ceux-ci. Selon la loi, ces informations ne sont en aucun cas communicables.

Enfin nous vous informons que le secret médical interdit à tout médecin de communiquer un quelconque renseignement à un assureur ou un médecin d'assurance. L'interdiction concerne également l'envoi direct d'un certificat ou d'un extrait de dossier portant sur l'état de santé de l'assuré.

### Modalités de réception / consultation :

Vous avez la possibilité de demander :

- Que les copies de votre dossier vous soient envoyées à domicile (avec accusé de réception)
- Qu'elles soient adressées au médecin de votre choix
- A consulter votre dossier sur place, en présence d'un médecin et sur rendez-vous

### Délais de transmission :

Le délai de transmission des copies de votre dossier médical est de 8 jours ouvrés pour les dossiers datant de moins de 5 ans (60 jours pour les dossiers datant de plus de 5 ans) et ne courra qu'à compter de la date de réception complète des éléments requis (y compris le règlement effectif de la facture).

### Facturation des copies (En cas de deuxième demande) :

Des frais de reproduction vous seront facturés en cas de deuxième demande, de même que des frais d'envoi. Une facture vous sera envoyée, après réception des pièces justificatives. L'envoi du dossier médical ne sera réalisé qu'après réception du paiement de la facture.

#### Tarif:

- 0,25€/page (une feuille recto-verso = 2 pages)
- Frais d'envoi en recommandé avec accusé de réception en sus : tarifs en vigueur de la poste
- Plafonnement du montant facturé à 100€ (frais d'envoi compris)



# FORMULAIRE DE DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL

IDENTITE DU PATIENT :	DOCUMENTS DEMANDES
Nom et prénom :	☐ Une copie partielle du dossier médical (comprenant les pièces essentielles suivantes)
Nom de naissance :	les comptes rendus opératoires, les comptes rendus d'hospitalisation, les lettres de liaisor
Date de naissance ://	et les résultats anatomo-pathologiques (le cas échéant).
Adresse postale :	☐ La copie intégrale du dossier médical
Téléphone :// Adresse mail :	☐ Si autre (préciser les documents précis souhaités) :
IDENTITE DU DEMANDEUR :	
☐ Patient	MODALITES DE LA COMMUNICATION
☐ Ayant-droit	☐ Envoi postal à mon domicile (en recommandé avec accusé de réception)
Motif de la demande (obligatoire) : ☐ Connaitre les causes du décès	☐ Consultation du dossier sur place en présence d'un médecin de la clinique
☐ Défendre la mémoire du défunt (ex : réalisation d'un dossier de reconnaissance de maladie professionnelle)	☐ Envoi au médecin de mon choix :
Faire valoir vos propres droits (ex : succession, assurance vie)	
□ Tuteur	Nom :
☐ Représentant légal (patient mineur)	Adresse :
RENSEIGNEMENTS UTILES POUR LA RECHERCHE DU DOSSIER	CP : Ville :
Date(s) ou période(s) d'hospitalisation :	Téléphone ://
Du :/ au/	Dès réception de ce formulaire complété et des pièces justificatives demandées (voir tableau au recto).
ou Année(s):	Date :/ Signature
Nom du/des médecins vous ayant pris en charge et spécialité médicale ou chirurgicale :	· · ·